

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Rejets-radioactifs-autour-de-Saint-Laurent-des>

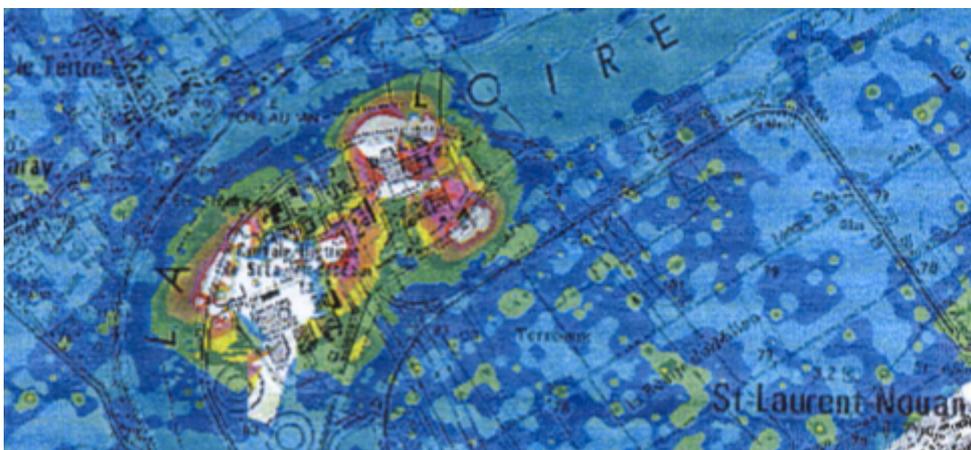
Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Rejets radioactifs autour de Saint-Laurent-des-Eaux : le Réseau "Sortir du nucléaire" exige une campagne de mesures**

20 mai 2015

## Rejets radioactifs autour de Saint-Laurent-des-Eaux : le Réseau "Sortir du nucléaire" exige une campagne de mesures

### Communiqué commun du Réseau "Sortir du nucléaire" et de l'association Sortir du nucléaire 41

Alors que l'accident survenu en 1980 à St-Laurent-des-Eaux vient de faire l'objet d'un reportage, lors duquel Marcel Boiteux, ancien président d'EDF, a avoué le rejet de plutonium dans la Loire, et qu'une note de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire vient de paraître à ce sujet, le Réseau "Sortir du nucléaire" rappelle qu'une école vient d'ouvrir dans les deux kilomètres autour de la centrale. Il demande au gouvernement la réalisation d'une campagne de prélèvements afin d'en tirer les mesures qui s'imposent pour la protection des riverains.



*Cartographie des rejets de Césium 137 autour de la centrale*

## Une enquête insuffisante

Suite à la diffusion du reportage [Nucléaire, la politique du mensonge ?](#) et à l'interpellation du député Denis Baupin, le Ministère du Développement Durable a annoncé avoir diligenté une enquête. Cependant, celle-ci est uniquement destinée à établir les circonstances de l'accident et identifier l'information dont ont bénéficié les autorités de contrôle [1]. Cette étape est certes indispensable, mais insuffisante tant que les responsables, tels Marcel Boiteux, ancien président d'EDF, continuent à bénéficier d'impunité.

## D'inquiétantes zones d'ombres

De plus, une [note publiée le 18 mai par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire](#) (IRSN) fait état d'informations préoccupantes. Il est fait mention d'une surveillance radiologique effectuée jusqu'en 1994 par le Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants (SCPRI), celui-ci s'étant rendu tristement célèbre pour avoir dissimulé aux Français les impacts réels de l'accident de Tchernobyl en France. Par ailleurs, l'IRSN indique ne pas disposer "*d'éléments détaillés sur la production d'effluents et les rejets radioactifs associés aux opérations de remise en état du réacteur*", ce qui ne rassure pas quant à leurs impacts éventuels et nécessiterait une enquête approfondie avec recherche dans les archives. Enfin, cette note mentionne que le plutonium retrouvé dans les sédiments ne serait pas attribuable à l'accident de mars 1980, mais à un autre accident survenu un mois plus tard, à savoir l'"*éclatement d'un conteneur renfermant un élément combustible non étanche*" ! Si cette information se vérifie, faut-il en conclure que le déversement de plutonium dans les fleuves était monnaie courante à l'époque ? Enfin, quelle que soit l'origine de cette pollution au plutonium, elle représente un risque pour la santé humaine.

## Une école construite sur les retombées de l'accident de mars 1980 ?

Le rôle des autorités ne devrait-il pas être de protéger les populations qui, 35 ans après, vivent sur un territoire très probablement encore contaminé ?

En effet, la radioactivité du plutonium et des rejets gazeux relâchés en 1980 persistera encore pendant des siècles, voire des millénaires. Le plutonium qui n'a pas été emporté par le courant du « dernier fleuve sauvage d'Europe » doit toujours être présent dans les sédiments de la Loire. Par ailleurs, le Réseau "Sortir du nucléaire" dispose d'une [carte du Commissariat à l'Énergie Atomique, datée de 1999](#), qui laisse apparaître clairement des concentrations notables en Césium 137 dans un rayon de plusieurs kilomètres autour de la centrale. Il serait fallacieux d'attribuer entièrement cette pollution aux retombées des essais nucléaires, comme semble le faire l'IRSN !

Or de nombreuses habitations se trouvent dans ce périmètre... **sans compter une école primaire fraîchement construite qui, en septembre, a ouvert ses portes à deux kilomètres de la centrale, en pleine zone de dangers immédiats !** Et ce en dépit des actions et des mises en garde effectuées par le Réseau "Sortir du nucléaire" et les militants du département !

Par ailleurs, des pavillons se construisent encore dans le périmètre de dangers immédiats de la centrale et des terrains à bâtir sont à vendre juste en face des anciens réacteurs de St Laurent A.

## Une campagne de mesures est indispensable

Le Ministère du Développement Durable ne peut se contenter d'investiguer le passé. Pour protéger les riverains, et en premier lieu les enfants qui fréquentent l'école, le Réseau "Sortir du nucléaire"

demande à l'État de mettre en œuvre une campagne exhaustive de mesures de la radioactivité des sols dans les alentours, menée par un organisme indépendant, afin de mettre en évidence les éventuels points chauds persistants. Le cas échéant, toutes les dispositions qui s'imposent devraient être prises pour éviter la mise en danger des habitants.

L'accident étant connu des autorités depuis longtemps, une campagne de mesures rigoureuse et transparente aurait d'ailleurs dû être menée depuis longtemps avant d'autoriser toute nouvelle construction !

Télécharger la lettre envoyée au Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, avec copie aux Ministères de la Santé et de l'Éducation Nationale :



**Pour en savoir plus sur la construction de l'école à l'ombre de la centrale :**

<https://www.sortirdunucleaire.org/ecole-Saint-Laurent-des-Eaux>

Contacts presse :

Martial Chateau - 02 43 94 72 88

Nicole Combredet (Sortir du nucléaire 41) - 06 82 36 48 32

Chargée de communication :

Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23

---

## Notes

[1] Voir le communiqué du Ministère :

<https://www.developpement-durable.gouv.fr/Precisions-sur-le-rejet-radioactif.html>